Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle D'Igherm
Caïdat Oualkadi
Commune Tisfane

AVIS D'ACHAT
SUR BONS DE COMMANDE N° : 12/2026

Le président de la commune de Tisfane procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis , en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- **Objet de la prestation** : **travaux d'aménagement de bâtiment administratif**
- **Consistance de la prestation :**

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	U	Qté	Garanties exigées
1	Peinture vinylique intérieure sur mur et plafond couleur au choix de la commune. Marque ASTRAL ou similaire, y compris toutes sujétions de fourniture et pose pour la bonne finition de l'ensemble	Peinture vinylique intérieure sur mur et plafond couleur au choix de la commune. Marque ASTRAL ou similaire, y compris toutes sujétions de fourniture et pose pour la bonne finition de l'ensemble	m²	330	Garantie 1 an
2	Application d'une couche de colle **rouge Marrakech** pour peinture sur mur extérieur, y compris toutes sujétions de fourniture et pose pour la bonne finition de l'ensemble	Application d'une couche de colle **rouge Marrakech** pour peinture sur mur extérieur, y compris toutes sujétions de fourniture et pose pour la bonne finition de l'ensemble	m²	350	
3	Peinture glycérophtalique laquée pour menuiserie bois couleur au choix de la commune, de marque Astral ou similaire, y compris toutes	Peinture glycérophtalique laquée pour menuiserie bois couleur au choix de la commune, de marque Astral ou similaire, y compris toutes	m²	15	

- Lieu d'exécution : **bureau annexe du douar taghaout et château d'eau au centre tisfane**
- Délai d'exécution des prestations : **10 jours après la notification de l'engagement**
- Date et heures limites de réception les devis des concurrents : **20/11/2026 a 14.30 min**
- **Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse** www.marchespublics.gov.ma.

Tisfane le :17/11/2026
Le Président de la commune

